ACADÉMIE DE DIJON
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône-et-Loire

Année scolaire 2023-2024
Demande d'agrément intervenant extérieur

REMUNERE – HORS EPS

☐ 1ère demande ☐ renouvellement Date 1er agrément : .....

Référence aux circulaires : N°92.196 du 3 juillet 1992, N°99.136 du 23 septembre 1999

Pour contribuer à l'enseignement dans le cadre de projets pédagogiques spécifiques, le soussigné demande l'agrément de madame la directrice académique et s'engage à respecter les règles de fonctionnement de l'éducation nationale et les valeurs de l'Ecole, et sous réserve de l'honorabilité du demandeur.

DEMANDEUR – Etat Civil

- IMPORTANT -

1) Demande à adresser à M. l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dans laquelle la première intervention doit avoir lieu.
2) Aucune intervention ne peut débuter tant que :
   - L'agrément n'a pas été délivré par Mme la directrice académique, directrice des services départementaux de l'éducation nationale ;
   - Le projet pédagogique qui définit la nature et le contenu de l'intervention n'a pas été visé par M. l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription concernée.

M ou Mme - NOM d'usage (*en capitales*) : ....**Prénom :** .....

NOM de naissance (*si différent*) **:**.....

NAISSANCE : Date :.....**Ville de naissance :**..... **Dép. ou Pays :** .....

Coordonnées

ADRESSE POSTALE : .....

Tél : ..... **Courriel :** .....

ACTIVITE

Arts et culture (à préciser)	Autre (à préciser)
.....	.....

EMPLOYEUR

Dénomination : .....

Adresse : .....

Tél. :..... **Courriel :** ....

n° SIRET (en cas de profession libérale et d'auto entrepreneur) : .....

JUSTIFICATIFS à joindre lors de la demande initiale

☐ **Diplôme(s)** en rapport avec le projet (joindre copie) **:**

Date d'obtention : ..... Lieu : .....

☐ **Curriculum vitae,** en cas d'absence de diplôme (à joindre) précisant les interventions antérieures en milieu scolaire.

☒ **Convention employeur – DSDEN 71 (obligatoire)**

Date et signature de l'intervenant	*Signature et cachet de l'employeur*	*Date et visa de l'IEN*

Circonscription :

DECISION DE L'IA-DASEN – DSDEN de Saône-et-Loire

☐ **L'agrément est refusé au motif suivant :** .....

☐ **L'agrément est accordé** pour l'année scolaire 2021 - 2022

La demande d'agrément doit être renouvelée chaque année par l'employeur.
Une visite pourra être effectuée par un Conseiller Pédagogique dans l'année.

Cet agrément pourra être suspendu à tout moment, dès lors que le justifieront les règles de fonctionnement de l'Education nationale.

A Mâcon le ..... (*Cachet et signature*)

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation nationale,